



Centre Interprofessionnel Laitier

Janvier 2010

OPERATION DON DU LAIT

Nous sollicitons à nouveau votre générosité pour venir en aide aux plus démunis.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, vos dons seront remis prioritairement à la Banque Alimentaire de Vendée. Elle répartit et assure la distribution du lait auprès de plus de 8 000 personnes sur toute la Vendée.

Le lait est l'aliment de base le plus demandé et le plus apprécié pour toutes les familles déshéritées. La Banque Alimentaire ne peut apporter cette aide si elle doit constamment s'approvisionner au prix du marché.

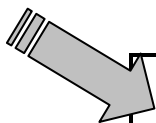
Votre don, même le plus minime, est très utile et **témoigne** de votre solidarité. La quantité que vous proposerez sera limitée à **3 000 litres** par producteur (ou par associé dans les GAEC).

La quantité offerte ne sera pas payée par la laiterie et ne sera donc pas comptabilisée dans vos livraisons au titre de la Campagne 2009-2010.

Pour concrétiser ce don, il vous suffit de retourner le bulletin ci-dessous à votre entreprise ou à :

**CIL VENDEE - Opération « Don du lait » - Maison de l'Agriculture
Bd Réaumur - 85013 La Roche sur Yon Cédex (Fax : 02.51.36.81.20.)**

Au titre de l'Opération « Don du lait 2010 », j'ai fait un don de litres.



**DATE LIMITE DE RECEPTION DE VOTRE DON AU C.I.L. :
Le 15 février 2010**

A découper suivant les pointillés et à retourner au CIL (impérativement avant le 15 février 2010)

OPERATION « DONS DU LAIT » 2010 - CIL VENDEE

Je soussigné Mr ou Mme Prénom

ou Nom du GAEC (nombre d'associés)

Lieu-dit Commune

Laiterie :

Donne au titre de l'opération « Dons du lait » 2010 :

..... litres.

(Écrire en toutes lettres)

N° producteur :

N° ONILAIT :

Fait à Le

Signature de TOUS les associés du GAEC

- Tout engagement incomplet et non retourné à la date prévue ne pourra être pris en considération.
- S'agissant d'un don en nature, aucune facture ne peut être délivrée.